

POUR UNE CONCERTATION SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DES MUSIQUES



Nantes, mercredi 17 janvier 2018

Le rapport « Rassembler la musique, pour un centre national » commandé par l'État et publié en novembre 2017, dresse le portrait d'une filière musicale opposant un secteur « marchand », qui serait financé majoritairement et directement par les publics, à un secteur « public », dont le financement ne reposerait que « nécessairement et durablement sur la subvention ».

Cette présentation fait abstraction d'un grand nombre d'acteurs de droit privé représentant des structures relevant de l'intérêt général, qu'elles soient associatives ou TPE, qui agissent dans des logiques de proximité relevant de l'utilité sociale. Ces acteurs développent des projets sur un modèle économique mixte et partagent des valeurs de défense de la diversité artistique et culturelle, de l'initiative citoyenne, et de primauté de la coopération en opposition au modèle concurrentiel dominant.

Nous, organisations, fédérations et réseaux, nous inquiétons de l'invisibilité à laquelle nous-mêmes et les structures que nous représentons serions condamnés, sans prise en compte de nos modèles économiques et politiques, dans la définition des attributions, du périmètre et de la gouvernance d'un centre national de la musique, comme dans la politique globale du ministère de la Culture.

Nous demandons donc à l'État de réaffirmer son rôle stratégique en garantissant une intervention publique juste et équitable, qui tienne compte des enjeux fondamentaux de respect des droits des personnes, d'équité sur les territoires, et de nécessaire promotion de la diversité des pratiques et des esthétiques. Cette garantie nous semble d'autant plus nécessaire que le rapport précité suggère, en complément de la création d'un « centre national de la musique », une réorganisation profonde du ministère de la Culture.

En conséquence, nous affirmons notre volonté de participer pleinement à la préfiguration de ce centre national de la musique et demandons à élargir les débats à une concertation sur les politiques publiques en faveur des musiques.

LES SIGNATAIRES :

AJC, APRÈSMAI, COLLECTIF RPM, COLLECTIF CULTURE BAR-BARS, FAMDT, FEDELIMA, FERAROCK, FEVIS, FRACAMA, FUTURS COMPOSÉS, GRANDS FORMATS, OCTOPUS, POLCA, LE PÔLE, RIF, RMAN, UFISC, ZONE FRANCHE.

